

Un peu de vocabulaire

LA FENÊTRE

AEV : Le classement AEV permet de définir les caractéristiques d'étanchéité des fenêtres à l'Air, l'Eau et le Vent. Ce classement est en fonction de la performance de la menuiserie.

Allège : Partie pleine (maçonnerie ou remplissage) ou vitrée en dessous d'une fenêtre.

Appui : Mur d'appui sous une fenêtre. Élément (pierre, béton, alu) disposé sur une allège ou un seuil et formant appui à la fenêtre ou porte.

Baie : Ouverture dans un mur ou dans un assemblage de charpente pour faire une porte ou une fenêtre.

Battants : Partie de la fenêtre, porte ou volet mobile autour de paumelles ou gonds (synonyme de "vantail").

Bequille : Poignée permettant la saisie et l'ouverture d'une porte.

Caisson : Coffre dans lequel s'enroule le tablier du volet roulant.

CEBTP : Centre d'Essais du Bâtiment et des Travaux Publics : prestataire indépendant de mesure, de tests et de vérifications intervenant, entre autres, dans le cadre de la certification CEKAL.

CEKAL: association loi 1901, créée en 1989, délivrant des certificats de qualification aux transformateurs de verre plat sur la base de contrôles et d'essais réalisés dans leurs centres de production.

Châssis : Encadrement d'une ouverture ou d'un vitrage. Terme couramment utilisé en synonyme de fenêtre, en particulier s'il se rapporte à une fenêtre non vitrée.

Chicane : Jonction entre deux vantaux d'une baie coulissante.

Coefficient U : Coefficient d'isolation thermique d'un matériaux. Plus ce chiffre est faible et meilleur est son pouvoir isolant. Anciennement coefficient K. $U =$ Coefficient de transmission surfacique en $W/m^2°C$ défini par le ThK-77. Il est fonction de l'épaisseur et du coefficient lambda de conductivité thermique du matériau.

Couvre-joint : Baguette de finition en périphérie (généralement intérieure) d'une fenêtre, qui permet de recouvrir la liaison bati dormant/maçonnerie.

Crémone : Dispositif de verrouillage multiple (points de fermeture) de fenêtre par action sur une poignée unique.

Croisillon : Montant et traverse d'une fenêtre (synonyme de petit-bois). Terme plus particulièrement utilisé lorsqu'il est incorporé au vitrage.

CSTB : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment : établissement public à caractère

industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du ministère du Logement, Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction assurant entre autres les mesures et vérifications dans le cadre de la certification CEKAL.

Déshydratant : Produit, se présentant sous forme sableuse ou gélifiée, placé dans les écarteurs de vitrage pour assurer la déshydratation de l'espace d'air ou de gaz compris entre les vitres.

Dormant : Partie fixe en bois ou en métal formant l'encadrement d'une porte, d'une fenêtre. Il s'agit de la partie fixée dans la maçonnerie.

Double-vitrage : Ensemble de 2 vitrages assemblés hermétiquement avec un espace d'air déshydraté. Notation : épaisseur du vitrage intérieur en mm/épaisseur de l'espace d'air/épaisseur du vitrage extérieur. Exemple : un double-vitrage 4/16/4 (24mm) est composé d'un vitrage intérieur de 4mm + un espace d'air de 16mm + un vitrage extérieur de 4mm.

Ecarteur : Profilé métallique (acier, aluminium,...) placé entre les vitres d'un double-vitrage permettant d'assurer l'écartement et l'isolation (par déshydratants) de l'espace entre les vitres. Synonyme d'"intercalaire".

Émissivité : Lorsque deux surfaces sont en regard l'une de l'autre et à des températures différentes, elles échangent de l'énergie par rayonnement. Cet échange de chaleur est proportionnel à l'émissivité des surfaces. Un produit présentant une surface faiblement émissive échangera moins de chaleur avec son environnement qu'une surface fortement émissive. L'émissivité normale d'un verre est égale à 0,89

Fermeture : Ensemble des ouvrages servant à fermer un édifice aux accès extérieurs.

Ferrure : Ensemble de pièces métalliques et de mécanismes sur la tranche d'une fenêtre ou d'une porte. Son rôle consiste à assurer la liaison entre les éléments fixes (dormants) et mobiles (ouvrants).

Feuillure : Entaille à deux pans perpendiculaires, réalisée le long d'un ensemble pour recevoir une autre pièce. Exemple : pose d'une fenêtre en feuillure

Fiche : Type spécial de paumelles vissées directement dans les dormants et battants.

Gâche : Pièce métallique fixée sur un dormant dans laquelle s'engage un organe de verrouillage (tringle, galet, pêne, etc.).

Galandage : Système d'ouverture permettant l'effacement de l'ouvrant derrière une cloison.

Glace émaillée : Vitrage dont l'une des faces est émaillée au cours de l'opération de trempe

Glace feuilletée : Assemblage de plusieurs glaces recuites ou trempées à l'aide d'intercalaires plastiques. Assure le maintien en place de la paroi vitrée et la cohérence entre les fragments afin d'éviter les risques de blessure par coupure en cas de bris. Dans le cas du double-vitrage, la face feuilletée doit être placée côté intérieur.

Gonds : Pièce métallique autour de laquelle pivote un battant de porte ou de fenêtre.

Hors-tout : Equivalent d'une dimension "Totale" : il s'agit de la hauteur et de la largeur totale de la menuiserie, donc de la place prise par la menuiserie à l'intérieur.

Huisserie : Partie fixe en bois ou en métal formant l'encadrement d'une porte, d'une fenêtre.

Imposte : Partie fixe ou mobile située en partie haute des menuiseries (ou dessus des battants).

Indice R : Indice d'affaiblissement acoustique. Plus l'indice est élevé, plus l'isolation phonique est performante. Le niveau de l'indice R est établi par des organismes de tests indépendants.

Jambages : Maçonnerie qui compose le montant latéral d'une baie. Il reçoit l'extrémité du linteau.

Jet d'eau : Profil rapporté au bas des vantaux pour rejeter les eaux de ruissellement vers l'extérieur.

Joint de frappe : Le joint de frappe permet l'isolation par la fermeture de l'ouvrant sur le dormant.

Linteau : Élément porteur (béton, pierre, métal, bois) situé au dessus d'une ouverture.

Manoeuvre : Dispositif de manoeuvre d'ouverture ou de fermeture d'un volet roulant (peut être par sangle, chaînette, manivelle, motorisation électrique).

Meneau : Montant vertical divisant une fenêtre.

Meneau fixe : Montant vertical divisant une fenêtre et qui reste en place lorsque les battants sont ouverts.

Meneau mobile ou croisé : Montant vertical divisant une fenêtre qui se déplace lors de l'ouverture des 2 battants.

Menuiserie : Ouvrage de second œuvre participant au clos tout en permettant une fonction de passage au travers de la paroi.

Monobloc : Terme désignant l'ensemble volet et caisson lorsque cet ensemble est conçu pour faire bloc avec la fenêtre qu'il équipe.

Montant : Partie verticale de dormant ou battant

Neuf : Méthode de pose consistant à remplacer l'ensemble d'une fenêtre, dormant compris. Opposé la la pose en RENOVATION

Ouverture à l'anglaise : Fenêtre s'ouvrant vers l'extérieur sur un axe vertical

Ouverture à l'italienne : Fenêtre s'ouvrant vers l'extérieur sur un axe horizontal au niveau de la traverse haute

Ouverture à la française : Fenêtre s'ouvrant vers l'intérieur sur un axe vertical

Ouverture à soufflet : Fenêtre s'ouvrant vers l'intérieur sur axe horizontal au niveau de la traverse basse

Ouverture basculante : Fenêtre s'ouvrant à demi vers l'intérieur, à demi vers l'extérieur sur un axe horizontal à la médiane de la fenêtre

Ouverture coulissante : Fenêtre s'ouvrant par la translation d'un vantail sur un autre

Ouverture oscillant-battant : Type d'ouverture d'une menuiserie qui cumule une ouverture à la française (sur un axe vertical) et une ouverture en soufflet (axe horizontal). Permet d'entrebailler le haut d'une menuiserie.

Ouvrant : Vantail, partie mobile de la menuiserie.

Pareclose : Petite baguette en bois, profilé métallique ou en PVC, assurant le maintien du vitrage dans le châssis.

Paumelle : Organe qui assure la fixation du battant sur le dormant en permettant la rotation du battant. Elle comprend une partie mâle (équipée du gond) fixée sur le dormant et une partie femelle (anneau)

Persienne : Pièce ou composé de plusieurs vantaux fermant une baie, et comportant (à la différence du volet, qui est plein) un assemblage à claire-voie de lamelles inclinées qui arrêtent les rayons directs du soleil tout en laissant l'air circuler.

Petit bois : Eléments décoratifs horizontaux ou verticaux divisant les vitrages. Peuvent être intégrés au double vitrage ou collés sur les faces intérieures et extérieures.

Profilé : Pièce de métal (acier, aluminium) ou de plastique laminée de façon uniforme, selon un profil donné.

PVB : Butyral de polyvinyle : film plastique utilisé dans les verres feuilletés

PVC : Polychlorure de vinyle, matière plastique très répandue, notamment utilisée pour la fabrication de profil pour la menuiserie. Matière entièrement recyclable.

QUALIMARINE : Le label QUALIMARINE concerne la préparation de surface des profilés en aluminium, avant laquage, pour les applications en bord de mer.

La préparation de surface consiste à enlever la couche superficielle du profilé afin d'éliminer toutes les impuretés de surface et de retrouver la composition à cœur du métal. Cela se fait par une double attaque, alcaline puis acide, pour enlever au minimum 2 g/m² de métal dont au minimum 0,5 g/m² pour chacune des attaques.

Renfort : La résistance des ouvrants et des dormants des menuiseries en PVC est assurée par des renforts métalliques.

Rénovation : Méthode de pose de fenêtre consistant à conserver le dormant de l'ancienne fenêtre. Evite la dégradation de la maçonnerie et de la peinture. Principe très courant car plus économique qu'une dépose totale des anciens dormants.

RT : La Réglementation Thermique française a pour but de fixer une limite maximale à la consommation énergétique des bâtiments neufs pour le chauffage, la ventilation, la

climatisation, la production d'eau chaude sanitaire et l'éclairage

Sérigraphie : Procédé de dépôt d'émaux sur le verre par le biais d'un écran composé d'un tissu synthétique (polyester) tendu sur un cadre métallique présentant des mailles ouvertes (laissant passer les émaux) et fermées (étanches aux émaux).

Tablier : Partie de volet roulant qui s'enroule pour ouvrir la baie et se déroule pour la fermer.

Transmission énergétique : Te : Pourcentage de l'énergie solaire transmise par les parois vitrées

Transmission lumineuse : TI : Pourcentage de la lumière visibles transmise par les parois vitrées

Transmission UV : Pourcentage de la lumière UV transmise par les parois vitrées

Traverse : Élément horizontal intermédiaire divisant une baie (dormant ou battant)

Vantail : Partie mobile (aussi appelée ouvrante) d'une porte ou d'une fenêtre.

Volet roulant : Volet qui s'enroule sur un axe lors de son ouverture / fermeture.

LA PORTE

Âme : C'est la partie centrale de la porte.

Battant : désigne habituellement la partie mobile; terme principalement employé dans le domaine du châssis, parfois en portes intérieures en cas de configurations multiples (par exemple une porte à double battant).

Barillet : Element qui permet la fermeture de porte.

Bec de cane : Serrure qui n'a pas besoin de clé, elle fonctionne avec un bouton ou une poignée. Elle a la forme d'un bec de cane ce qui lui vaut son nom.

Battement escamotable ou fixe : Sabot de fonte à la porte d'extérieur

Béquille : En architecture, c'est l'autre nom donné à la poignée de porte.

Béquille/clenche : synonyme de poignée, élément servant à l'ouverture et la fermeture d'une porte.

Bloc-porte : On ne parle pas de « porte » mais bien de « bloc-porte. » Ce terme inclut l'ensemble de la construction : le vantail, son ferrage et son huisserie.

Cache-fiche : Accessoire de finition intérieure qui habille les fiches (ferrure de rotations, appelées également les gonds) d'une porte.

Charnière : Élément de mécanisme assurant une liaison pivot. Les charnières permettent l'articulation de battants non démontables.

Chambranle : encadrement le plus souvent en bois, jouant un rôle de finition et de raccord entre l'ébrasement et la surface du mur.

Charnière/paumelle : éléments métalliques placés de part et d'autre d'une porte et de son ébrasement, permettant l'ouverture/fermeture de celle-ci.

Cimaise : Pièce de bois décorative destinée à habiller la traverse médiane de l'ouvrant d'une porte.

Croisillon : petite baguette en bois, moulurée ou non, servant à la séparation des carreaux dans une baie vitrée.

Cylindre : Le cylindre est la pièce où l'on insère la clé pour l'ouverture et la fermeture de la serrure. Plusieurs synonymes : Canon, barillet.

Dégraissage : pour permettre l'ouverture d'une porte sans frottement, il est nécessaire d'usiner son chant (épaisseur) en biais. Cette opération s'appelle le dégraissage.

Dormant : Partie fixe de l'encadrement d'une ouverture, scellée à la maçonnerie. Menuiserie dans laquelle vient s'emboîter la partie mobile (l'ouvrant) d'un bloc-porte.

Ebrasement : Partie droite ou de biais d'une baie de porte se trouvant dans l'épaisseur du mur ou de la paroi. L'ébrasement est le point de fixation de la porte.

Encadrement de la porte est constitué de deux montants verticaux, reliés par une traverse supérieure.

Entaillage : opération consistant à enlever de la matière tant sur la feuille de porte que sur l'ébrasement (ou le dormant) afin de pouvoir y insérer les charnières.

Ferme-porte : Dispositif mécanique installé sur une porte pour la refermer automatiquement lorsqu'elle est ouverte.

Feuille : terme désignant la porte (partie mobile) par opposition à la huisserie (ébrasement, chambranles, listels) qui est la partie fixe.

Gâche : partie fixe sur l'ébrasement ou sur le dormant destiné à recevoir les parties mobiles de la serrure lors de la fermeture de la porte.

Gond : Pièce métallique autour de laquelle pivote un battant de porte. Les gonds ont la partie fixe et porteuse généralement fixée à même la maçonnerie. Dans ce cas-là, la porte ne comporte pas de dormants.

Heurtoir : Accessoire fixé sur la face extérieure d'une porte d'entrée, à hauteur d'homme, dont une partie est articulée et peut être frappée sur le reste de l'objet ou sur la porte elle-même afin de signaler la présence de visiteurs aux occupants. Egalement appelé marteau de porte.

Huisserie : partie fixe d'une porte qui constitue tous les éléments de celle-ci (ébrasement, chambranles, listels, etc...).

Imposte : partie supérieure indépendante fixe ou ouvrante d'une porte. Elle permet souvent de laisser passer de la lumière. Quand elle est ouvrante et vitrée, elle est aussi appelée « vasistas ».

Isolation acoustique : Dispositifs techniques consistant à réduire les bruits extérieurs entrants dans la maison. Elle se mesure à l'aide du coefficient d'isolation Ud (d pour « door », porte en anglais). Plus il est bas, plus la porte est isolante.

Isolation thermique : Dispositifs techniques visant à retenir la chaleur dans la pièce, autrement dit à réduire les fuites thermiques, sachant que 20 % de la chaleur s'échappe en pure perte par les portes et fenêtres.

Jalousies : Dispositif de volets orientables qui permet de voir sans être vu.

Listel : petite moulure carrée qui surmonte les ébrasements d'une porte et dont le rôle est d'empêcher la porte de s'ouvrir dans les deux sens.

Montant : cadre vertical extérieur d'une porte dite à panneaux ; principalement employé pour les portes massives ou semi-massives.

Mortaise : (partie femelle) entaille pratiquée dans une porte et dans laquelle viendra s'encastrier la serrure.

Noix : partie de la serrure dans laquelle viendra s'encastrier la poignée (ou la béquille) afin de pouvoir actionner cette dernière.

Oculus : Ouverture, ronde le plus souvent, destinée à recevoir un vitrage.

Ouvrant : autre terme pour "battant"; également utilisé par opposition au terme "fixe", lors de configurations multiples.

Parement : face plane visible d'une porte, appelé aussi « panneau ».

Paumelle : Une paumelle est un type de charnière à souder. Il s'agit de la pièce métallique qui fixe le gond et permet la rotation de la porte.

Pêne : Pièce de fer, suivant le mouvement de la clé. En position fermée, le pêne s'insère dans la gâche.

Pêne lançant : pièce en forme de bec de cane qui, une fois actionnée par la béquille, permet d'ouvrir la porte.

Pêne dormant : pièce de forme rectangulaire qui, une fois actionnée par une clé, permet de fermer la porte à clé. Le mécanisme du pêne dormant est de plus en plus compliqué selon la sécurité que l'on désire obtenir.

Penture : Morceau de fer plat replié en rond à une extrémité de manière à y former un œil destiné à recevoir le mamelon d'un gond. Elle est attachée sur la surface d'une porte ou d'un contrevent, de manière à la suspendre solidement et à la faire mouvoir, tout en la maintenant bien stable. Les pentures sont clouées ou boulonnées aux vantaux.

Plinthe : Système d'isolation du bas d'une porte.

1/2 poignée droite: Poignée à positionner sur un seul côté de la porte. Les paumelles, ou

ferrures sont à droite. On ouvre aussi avec la main droite.

1/2 poignée gauche: Poignée à positionner sur un seul côté de la porte. Les paumelles, ou ferrures sont à gauche. On ouvre aussi avec la main gauche.

Poignée réversible: C'est une poignée qui peut se mettre du côté droit ou gauche de la porte.

Porte postformée : feuille de porte alvéolaire dont les 2 faces ont subi une mise sous presse afin d'y apporter un motif décoratif (généralement une imitation de porte massive à panneaux).

Porte RF : porte résistante au feu.

Porte technique : porte d'un local technique (local à compteurs électriques, etc...). Généralement cette porte doit répondre à des spécifications particulières (en matière de protection incendie par exemple).

Poussant gauche : sens d'ouverture d'une porte vers la gauche lorsqu'on la pousse en tenant la poignée dans la main gauche. Dans le cas de la norme DIN, on parlera d'un tirant droite.

Poussant droite : sens d'ouverture d'une porte vers la droite lorsqu'on la pousse en tenant la poignée dans la main droite. Dans le cas de la norme DIN, on parlera d'un tirant gauche.

Poussoir : Vous pouvez ouvrir la porte à l'aide d'une simple pression.

Rail : C'est le système qui permet aux portes coulissantes d'être guidées dans leurs sillons.

Seuil : Il s'agit du bas de la porte, la traverse qui se trouve au niveau du dormant en bas.

Serrure : Mécanisme de fermeture de la porte. Celle-ci peut fonctionner avec une clé, avec une carte électronique, avec la reconnaissance de votre empreinte ou de votre œil.

Soubassement : Partie inférieure des vantaux d'une porte-fenêtre ou d'une porte pleine.

Têtière : partie plate de la serrure destinée à l'insertion et à fixation la du mécanisme dans la feuille de porte.

Tirant ou la Poignée : Élément permettant la saisie, l'ouverture et la fermeture de la porte.

Traverse : cadre horizontal d'une porte dite à panneaux; supérieure, inférieure et/ou intermédiaires principalement employé pour les portes massives ou semi-massives.

Vantail : Élément mobile de la porte permettant le passage. Egalement appelé ouvrant.

Verrou : Système de fermeture constitué par une pièce de métal allongée coulissant horizontalement de manière à s'engager dans le crampon ou dans la gâche et qui fait fonction de pêne dans la serrure.